

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 61 (1935)  
**Heft:** 24

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

en Algérie encore, un petit mur d'une hauteur variant de 4 à 10 m et capable de supporter le déversement d'une lame d'eau de 5 m. Comme les ingénieurs ne disposaient que de crédits très limités pour ce travail, la plus stricte économie fut recherchée. Plusieurs avant-projets furent établis, se rangeant en trois catégories : barrage en béton armé, mur massif, mur massif de profil réduit chargé en tête par des tirants métalliques mis en tension (système *Coyne*). C'est ce dernier système qui s'est avéré le plus économique, tout en cadrant au mieux avec les conditions du programme imposé par les irrigations.

« L'emploi de tirants mis en tension au Fergoug, déclare M. Drouhin, a conduit à une solution économique et rapide. A part un léger incident qu'il sera facile d'éviter dans d'autres applications, l'exécution n'a donné lieu à aucun mécompte et s'est déroulée d'une façon tout à fait normale. »

### Electrodiffusion.

La « Société pour la diffusion de l'énergie électrique en Suisse » (« Elektrowirtschaft ») a tenu, à Fribourg, les 8 et 9 novembre courant, sa sixième « assemblée de discussion », sous la présidence de M. le Dr E. Fehr, directeur des « Nord-ostschweizerische Kraftwerke A. G. ». C'est M. J. Guanter, ingénieur, personnifiant l'*« Office d'éclairagisme »*, qui a ouvert les feux par une causerie sur « la diffusion de l'éclairage dans les campagnes », pleine d'aperçus d'une grande valeur utilitaire que lui a dictés sa longue expérience d'ingénieur attaché à une des plus importantes fabriques de lampes électriques du monde.

Puis, on s'est attaqué à l'objet essentiel de cette « assemblée de discussion » et que définissent les titres des deux exposés consciencieusement documentés que firent, le 8 novembre, d'une part M. W. Trueb, chef du Service de l'électricité de la ville de Zurich sur « Le gaz et l'électricité dans les villes » et d'autre part, M. G. Burri, directeur de l'*« Electrodiffusion »*, sur « La concurrence et nos moyens de défense ».

Ces deux causeries susciteront des commentaires instructifs, notamment de M. Meystre, chef du Service de l'Electricité de la Ville de Lausanne, qui mit en lumière l'intérêt du « chauffage urbain » et de M. R. Schmidt, président de l'Union suisse de centrales d'électricité qui railla spirituellement certaines pratiques de caractère assez machiavélique auxquelles ces « Messieurs du gaz » ne dédaignent pas de demander un réconfort à leurs tribulations. Enfin, un orateur fit part des efforts déployés en vain, quoiqu'ils fussent conformes aux canons posés par les meilleurs auteurs, pour diffuser la cuisine à l'électricité dans la région de Thoune.

Toute cette journée du vendredi n'était d'ailleurs que le prélude à une discussion générale qui devait avoir lieu le lendemain, mais à laquelle le représentant du « Bulletin technique » eut le regret de ne pouvoir assister.

### NÉCROLOGIE

#### Emile Charbonnier.

C'est avec tristesse et regret que nous avons appris la mort d'Emile Charbonnier, ancien ingénieur cantonal de Genève, qui est décédé le 24 septembre 1935, à l'âge de 78 ans.

Né à Genève en 1857, il fréquenta d'abord le Collège et le Gymnase, puis il poursuivit ses études à l'Ecole polytechnique fédérale dans la section du Génie civil ; il en sortit ingénieur,

en 1881. Déjà initié aux travaux techniques par son père, ancien ingénieur à la Compagnie P. L. M., il commença sa carrière pratique dans l'importante maison Joret, entreprise de ponts et constructions métalliques, à Paris, d'abord comme sous-chef, puis comme chef du bureau des études. Il rentra alors à Genève, en 1887, et, après avoir travaillé quelque temps à son compte, il fut appelé par le Conseil d'Etat au poste d'ingénieur cantonal qu'il occupa jusqu'à la fin de l'année 1923. Il prit alors sa retraite, s'étant, pendant cette période de trente-cinq ans, acquitté de ses importantes fonctions avec conscience et une grande compétence, à la satisfaction des divers conseillers qu'il vit se succéder à la tête du Département des travaux publics.

Parmi les nombreux travaux qu'il eut à étudier et à diriger, citons les plus importants : Construction du quai du Cheval Blanc, sur l'Arve. — Restauration du Pont de la Plaine ; réfection des ponts de Peney et de Chancy et construction du pont des Acacias, dont l'étude fut due à l'ingénieur G. Autran. — Etude du raccordement des gares de Cornavin et des Vollandes, qui aboutit à la mise au concours du plan de l'ouvrage et à l'exécution des travaux du pont Butin ; l'exécution de ces travaux rencontra à plusieurs reprises des difficultés de divers ordres qui en retardèrent l'achèvement. — Correction du cours supérieur de l'Aire. — Etablissement du phare de la jetée des Pâquis. — Entreprise des travaux du quai des Eaux-Vives, peu de temps avant son départ en 1923.

La remise en état du réseau des routes cantonales fut toujours la grande préoccupation d'E. Charbonnier, le développement

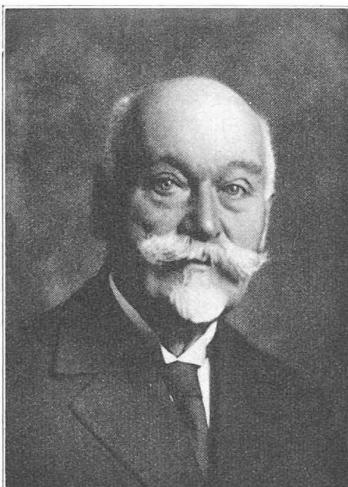
de la circulation automobile nécessitant un changement complet dans le mode d'établissement et d'entretien des chaussées. Il en résulta de longues études accompagnées d'essais variés qui aboutirent à la création de nouvelles méthodes paraissant donner actuellement les résultats espérés.

Enfin E. Charbonnier s'intéressa vivement au développement de l'aviation et à la création d'un aérodrome ; après l'examen et la comparaison des divers emplacements proposés, il conclut que le plus avantageux était celui de Cointrin qui fut en effet adopté.

E. Charbonnier était un homme d'un abord sympathique, d'un caractère sociable, amical et aimable vis-à-vis de ses camarades, bienveillant envers ses employés et ses collaborateurs, ce qui n'empêchait pas la manifestation d'une grande fermeté et son attachement aux idées et aux systèmes dont il estimait avoir reconnu la valeur.

Pendant le temps de ses études à Zurich, ceux de ses camarades qui furent de la Société des Suisses romands (1879-1881) et dont le nombre est actuellement bien réduit se souviennent encore que E. Charbonnier, par sa haute prestance et son allant, était le boute-en-train des séances mensuelles, dont il ne manqua jamais une seule. Il était sans cesse à la recherche de tout ce qui pouvait animer et rendre agréables et joyeuses ces réunions qui, grâce à lui, gardent une place à part dans les souvenirs des quelques camarades contemporains de cette heureuse époque.

Pendant ce même temps, le poète Eugène Rambert, qui était alors professeur de littérature française au Polytechnicum, assistait assez souvent à ces séances et les agrémentait d'un



EMILE CHARBONNIER